

## Tarifs – Intermédiaires en services de transport

En vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026

(Indexation au 1<sup>er</sup> avril de chaque année)

Type de demande	Tarif
- Inscription ou renouvellement à la Liste des intermédiaires en services de transport <b>*Économisez 5 \$ en effectuant votre inscription ou renouvellement en ligne</b>	<b>163 \$</b>
- Demande de révision d'une décision - Demande accessoire (demande d'être relevé du défaut, etc.)	<b>61,50 \$</b>
- Cessation d'activités à la Liste des intermédiaires en services de transport	<b>Sans frais</b>

Les modes de paiement acceptés varient selon la façon dont la demande est transmise :

Transmission de la demande	Mode de paiement accepté (devises canadiennes seulement)
En ligne <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>Carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express) ou carte de crédit prépayée active</li><li>Visa Débit et Mastercard Débit</li></ul>
Par la poste	<ul style="list-style-type: none"><li>Chèque personnel ou mandat poste libellé au nom du ministre des Finances</li></ul>
En personne (sur rendez-vous seulement)	<ul style="list-style-type: none"><li>Carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express) ou carte de crédit prépayée active</li><li>Visa Débit et Mastercard Débit</li><li>Chèque ou mandat poste libellé au nom du ministre des Finances</li><li>Carte de débit</li><li>Argent comptant</li></ul>

<sup>1</sup> Ce mode de transmission est accessible uniquement pour certaines demandes. La liste des demandes est affichée dans le service en ligne « [Transmission d'une demande](#) ».